

Hommage à

Jean FLOURET

Textes réunis par Pascal EVEN



Fédération des sociétés savantes
de la Charente-Maritime, 2026

La Rochelle

Acteur et soutien politique
à la République, André Bouineau
(1829-1918)

par Jacques BOUINEAU¹



Fig. 1 : André Bouineau,
collection personnelle

Aujourd'hui, le nom d'André Bouineau désigne une petite rue du Château-d'Oléron², qui relie l'école primaire d'Argencourt au square du Colonel-de-Lacarre. Naguère, il s'agissait d'un bateau.

1. Membre de l'Académie des Belles Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle.

2. Dans la querelle ancestrale et jamais véritablement tranchée entre les graphies Oleron et Oléron, j'opte intellectuellement pour la première forme, convaincu par la démonstration de Camille BEAULIEU, *Noms de Lieux Saintongeais (Orthographe et Prononciation)*, Saintes, Imprimerie Orliaguet, 1940, p. 7-11. D'après lui, la graphie authentique est Oleron et la prononciation (*Ol'ran*) en raison de l'usage local. Ce sont les étrangers, ou ceux qui ont affaire au tourisme, qui optent pour Oléron. Donc, cette contribution étant scientifique j'aurais souhaité y suivre l'usage local, même si la Compagnie oléronnaise – qui avait affaire aux étrangers – portait l'accent, mais les normes éditoriales optent pour la version accentuée, que je suivrai donc ici.

Jadis, il était celui d'un « enfant du peuple... fils de ses œuvres³ », « très modeste et très méritant⁴ ».

Les Bouineau sont connus depuis le ^{xvii}^e siècle au confluent de la Charente et de la Boutonne et trois lieux-dits portent ce nom dans le département. Il faut attendre le ^{xix}^e siècle pour qu'un membre de la famille soit cité⁵ dans un ouvrage biographique. L'ascendance paternelle d'André, aussi loin qu'on puisse la connaître, est composée en général de gens hors du besoin⁶. En revanche l'ascendance de sa mère, Marguerite Jallier⁷, est misérable.

D'après son petit-fils Octave, André Bouineau est un homme souriant, affable, qui porte le costume et la cravate, a la voix forte et le vocabulaire châtié. Ouvert au progrès, c'est un homme d'entreprise qui bouge beaucoup, riche d'intelligence et d'esprit d'initiative, sans avoir fait de longues études ; il n'est donc pas très instruit, mais a l'esprit en éveil. Socialiste⁸, comme le « père Combes », son cadet de six ans, dont il épouse les idées, il lit la *Petite Gironde*. Propriétaire

³ Archives départementales de la Charente-Maritime [désormais Arch. dép. Char-Mar.]

³ M 1/8. On oubliera la notice biographique qui figure dans *Les Conseillers Généraux de la Charente-Maritime. 1833-2020*, La Crèche, La Geste, 2020, p. 76 ; truffée d'erreurs, elle mélange André et son fils Gaston. En revanche, l'ouvrage de Pierre FRUSTIER, *Dictionnaire des personnalités de l'île d'Oléron*, La Crèche, La Geste, 2023, p. 37-38, donne quelques renseignements intéressants, même si l'on peut regretter que la photo choisie pour illustrer la notice soit celle de son fils Gaston et non pas celle d'André. Quant aux quelques lignes que lui consacre François JULIEN-LABRUYÈRE (coord.), *Dictionnaire biographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes*, Paris, Le Croît Vif, 2005, p. 201, à la rubrique de son père Jacques, elles sont modestes et à modifier en ce qui concerne les bateaux. C'est en partie pour corriger ces erreurs et rendre hommage à mon trisaïeul, que, en l'honneur de Jean Flouret, j'ai choisi de rédiger cet article – mais c'est un livre qu'il faudrait et qu'on pourrait lui consacrer, tellement il incarne la politique et l'esprit d'une époque – ; en partie aussi parce que quand ce dernier m'a proposé de soumettre mon nom aux suffrages des académiciens des Belles Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle, il m'a dit que ma candidature se justifiait de trois manières à ses yeux : la qualité de la conférence que je venais de faire à l'invitation de l'Académie, le fait que je sois professeur d'histoire du droit « à l'université de notre ville » et le fait enfin que je descende de la famille Bouineau.

⁴ Arch. dép. Char-Mar., 3 M 4/1.

⁵ Jacques Bouineau (1806-1877), père d'André, in François JULIEN-LABRUYÈRE (coord.), *op. cit.*, p. 201. Il est également cité dans le dictionnaire de Pierre FRUSTIER, *op. cit.*, p. 37.

⁶ La famille de sa grand-mère paternelle appartient globalement au monde des petits officiers (notaires, greffiers, sergents), et des chirurgiens ; ses deux ancêtres du nom de Jean Bouyer, le premier marié en 1693, et son fils en 1726, étaient même instructeurs de la jeunesse à Saint-Savinien.

⁷ AL Jallier (Arch. dép. Char-Mar., 4 Q 2 446/4 T), parfois nommée Marguerite Jailly, voire Julie Jailly (*Ibid.*, 4 Q 2 345/68 T).

⁸ Son petit-fils, qui a été Croix de Feu dans l'Entre-deux-guerres, force un peu le trait ; les socialistes du temps le qualifient d'« opportuniste », c'est-à-dire républicain non révolutionnaire, comme tous les républicains gouvernementaux.

de La Vezouzière⁹, il s'y rend tenant lui-même les rênes de sa voiture à cheval sauf, l'âge venu et bien que sa santé soit demeurée robuste jusqu'à un âge avancé, où il se résout au luxe d'un chauffeur.

Les archives complètent ce portrait familial : André est un homme de système. Laïc et républicain¹⁰, il sert la Troisième République à l'époque des grandes lois sociales et se montre d'une loyauté totale envers la hiérarchie administrative. Son écriture est ferme, droite, l'orthographe est sans faille et la syntaxe maîtrisée ; sa signature, qui se simplifie au fil des ans, a toujours été vigoureuse et sans ostentation. Son dynamisme est universellement salué.

Les parents d'André commencent leur vie à Saintes. Jacques Bouineau est né à Saint-Savinien, mais vient se fixer à Saintes où il est garçon boucher. Il y épouse Marguerite Jallier, « ouvrière en robes », le 27 novembre 1828. Lorsque naît son fils¹¹, il est boucher et sa femme tailleur. André est l'aîné de ses deux sœurs : Élisabeth¹², couturière, et Marie¹³ (dite Léocadie), couturière en robes. Très probablement peu après 1834¹⁴, Jacques Bouineau vient se fixer à Saint-Georges-d'Oléron, où il devient d'abord conducteur de voitures¹⁵ puis, après 1841¹⁶, entrepreneur de voitures. Sans

9. Le domaine (26 ha. 18 a. 5 ca. dont 20 ha. 88 a. 31 ca. d'un seul tenant) est acheté pour 80 000 f le 10 août 1872 devant M^{re} Pelletier et Soudois (Arch. dép. Char.-Mar., 3 E 75/141). Ce domaine est situé dans les communes de Dolus et du Château. Il s'agissait d'un bien national, confisqué (comme bien noble) par le district de Marennes les 1^{er} brumaire et 14 fructidor an II.

10. André écrit de lui-même : « Par ma politique sage et modérée, je suis arrivé dans mon canton à combattre fructueusement le cléricisme, à faire aimer la République et à servir la cause de tous nos représentants républicains au parlement. » (*Ibid.*, 3 M 1/8).

11. Le 11 septembre 1829, rue Arc-de-Triomphe.

12. Née à Saintes le 10 mars 1834, mariée le 20 octobre 1868 à Saint-Georges-d'Oléron avec Cléopha Durand, boulanger né à La Tremblade mais installé à Saint-Georges, et décédée le 18 juillet 1884 à Saint-Georges ; elle est parfois nommée Ophrisie (*Ibid.*, 4 Q 2 303/37 T).

13. Née à Saint-Georges-d'Oléron le 9 août 1841 et mariée à Jean Guérit, cafetier de Saint-Denis-d'Oléron.

14. Dans le discours qu'il prononce lors de sa remise de Légion d'honneur, André évoque son arrivée dans l'île « tout enfant » - *Ibid.*, 1x 169/25, p. 2-3 -, or en 1834 il avait cinq ans. Mais on apprend dans le discours d'A. Baillon, prononcé lors de ses obsèques, qu'il a vécu à Marennes avant d'arriver à Oléron, *Discours prononcés aux obsèques de M. André Bouineau le 2 avril 1918*, Marennes, Imprimerie Neuve J. Bertrand, 1918, p. 11.

15. Telle est la qualité portée à l'état-civil de 1841 quand il déclare la naissance de Marie (qui sera appelée Léocadie).

16. Date de création de *L'Insulaire*, qui possède alors la forme juridique d'une société par actions, dont le siège social est à Saint-Georges-d'Oléron (il est du reste inscrit sur les registres de la patente comme « voiturier » en 1848 (Arch. dép. Char.-Mar., 13 M 1/5) ; la société est liquidée en 1860. Si l'on en croit son fils, Jacques Bouineau crée *L'Insulaire* « lorsque la route départementale fut terminée » ; elle transportait voyageurs, dépêches et marchandises sur terre et sur mer par voiliers (Le Chapus-Marennes et vers La Rochelle depuis Saint-Denis, Boyardville et Le Château), André BOUINEAU, *L'île d'Oléron et ses plages*, Le Château-d'Oléron, Imprimerie Oléronnaise Roguelon, 1906, p. 62.

doute l'aménagement tout récent du réseau routier insulaire¹⁷ l'a-t-il déterminé à franchir le coureau pour tenter sa chance sur cette « terre de conquête ». Il est possible que Jacques Bouineau ait été incité à venir s'installer dans l'île par les conseils de son oncle, Joseph Pierre Bouineau, douanier, qui n'est certes nommé en Oléron au Douhet (dans la commune de La Brée) que le 1^{er} janvier 1845, mais qui se trouvait cependant dans le secteur oléronnaïse depuis le 1^{er} octobre 1832, date de son affectation au Chapus¹⁸.

Le 29 juillet 1851, André épouse Véronique¹⁹ Berbudeau. Il est alors entrepreneur de voitures, comme son père ; elle est fille d'un tonnelier et de Jeanne Marguerite Euphrosine Seguin, descendant tous deux de familles d'artisans, sauniers, laboureurs à bœufs, propriétaires, marchands, officiers de Saint-Georges-d'Oléron. Contrairement à André, qui n'a pas une goutte de sang oléronnaïse dans les veines, Justine Berbudeau n'a d'ancêtres que dans l'île d'Oléron depuis le XVII^e siècle. Sans compter les enfants décédés, le couple a d'abord un fils, Gaston André Justin²⁰, puis une fille, Maria Léocadie Emilie²¹.

André vient s'établir au Château entre 1853 et 1856. Il est qualifié d'entrepreneur de voitures publiques en 1857, puis (1858) d'entrepreneur de messagerie. Il s'engage en politique (1870, comme conseiller municipal). Très rapidement la fortune²² est au rendez-

17. Sous l'impulsion du maire (Sainte-Mesme) et du conseiller général de Saint-Pierre-d'Oléron (Paul Normand d'Authon qui a créé le port de la Cotinière), ainsi que du maire (Lallemant) et du conseiller général (Omer Charlet) au Château (sur lui, v. Christophe BERTAUD et Patrick SEMBEL, *Entre Oléron et Paris. Le peintre Omer Charlet. Un oublié exemplaire. 1809-1882*, La Crèche, La Geste, 2022, 280 p. ; François WIEB, *Dictionnaire des peintres de Charente-Maritime*, La Crèche, Geste éditions, 2013, p. 72 ; François JULLIUS-LABRIEYRE (coord.), *op. cit.*, p. 296).

18. Arch. dép. Char.-Mar., 5 P 2383, dossier nominatif, Merci à Pascal Even, qui m'en a signalé l'existence.

19. Qui est appelée « Justine ».

20. Né le 15 septembre 1853 à Saint-Georges-d'Oléron et mort presque centenaire (17 février 1951), il prend la suite des affaires de son père, mais ce dernier l'associe très tôt à son négoce ; Gaston épouse le 10 juin 1879 au Château-d'Oléron Marie-Louise Hairiteau, dont le père, après avoir été inspecteur des Impôts indirects, termine sa carrière comme sous-directeur à Saumur ; son dossier personnel a disparu des archives du ministère des Finances et aucun dossier ne se trouve aux Archives départementales du Maine-et-Loire.

21. Née le 4 octobre 1858 au Château et morte en 1941, elle épouse François Optat (dit Octave) Ninous, officier qui termine sa carrière avec le grade de général de brigade (dossier personnel du général Ninous, Serv. hist. Déf. Vincennes, GR 10 Yd 1226).

22. Lors des tractations pour le mariage de sa fille Maria, elle est évaluée à au moins 300 000 f ; *Ibid.* Les minutes de d'Hougniet, devant qui sa succession a été ouverte, sont en cours de classement pour l'année 1918 à l'heure où j'écris ; on peut néanmoins trouver des renseignements sur son patrimoine, Arch. dép. Char.-Mar., 3 Q 1946, p. 94-95 et 176 ; 3 Q 1947 ; 4 Q 2 5, p. 34 ; 4 Q 2 129 rep (n° 568), 4 Q 2 64 rep (n° 708) et 4 Q 2 125 rep (n° 120).

vous. Certains assurent qu'elle provient de l'approvisionnement du Fort Boyard au moment de la détention des 300 communards²³, d'autres « dans les fournitures à l'armée et aux prisonniers des Saumonards en 1870-1871²⁴ », mais *Le Conservateur* précise qu'elle vient aussi de son commerce des farines et des grains, et de son activité d'armateur. En fait, le dossier doit être approfondi : l'approvisionnement de Fort Boyard a certes été très controversé²⁵, et l'évacuation du fort est terminée le 22 juin 1872²⁶, mais cet approvisionnement n'a jamais été confié à André Bouineau²⁷. Celui-ci « fait le commerce de vin, de farine, d'avoine et de son, il a aussi la fourniture de pain de troupe pour les garnisons du département de la Charente-Inférieure des localités où il n'y a pas d'ouvriers d'administration²⁸ [...] Le Sieur Bouineau a eu aussi l'entreprise de toutes les fournitures des prisonniers prussiens ainsi que des condamnés politiques²⁹ », mais simplement à partir du moment où ceux-ci se sont retrouvés au Château-d'Oléron et aux Saumonards³⁰.

23. Qui ne représentent qu'une partie de l'ensemble : « L'île d'Aix a reçu 685 rebelles, l'île Madame, 400, Les frégates l'*Iphigénie*, la *Foudre*, l'*Orne*, et la *Pandore* en contiennent 2.200 et 800 sont logés au fort Boyard. » Les *tablettes des deux Charentes* (Arch. dép. Char.-Mar., Jx 18/12, n° du 29 juillet 1871, p. 3). Pour d'autres détails, v. Philippe Laron, *Fort Boyard. Un défi à l'océan*, Paris, Les éditions du palais, 2022, p. 156-157. Le registre d'écrou n'en fait évidemment pas mention ; Arch. dép. Char.-Mar., 2 Y 12 1. En revanche, dans la campagne de calomnie dont il est la cible de la part du *Phare d'Oléron* au moment de sa candidature au fauteuil de conseiller d'arrondissement, on peut lire ceci : « Nous connaissons ce brave candidat Bouineau et surtout ses agissements, il possède plus que de l'adresse pour avoir toutes les fournitures des disciplinaires et des casernements. » (*Ibid.*, Jx 174/6, n° du 10 novembre 1887, p. 3).

24. *Ibid.*, Jx 8/4, n° du 14 septembre 1889, p. 3. Ce qui est exact : le projet de « Marché pour l'entreprise des services des dépôts établis au Château-d'Oléron et au fort des Saumonards pour la détention des rebelles prisonniers » est soumissionné par André le 2 mai 1871, a été accepté par dépêche du ministre de l'Intérieur le 23 et le marché définitif est conclu le 15 mai 1872 (*Ibid.*, 1 Y 506).

25. *Ibid.*, 1 Y 474.

26. *Ibid.*, 1 Y 480.

27. C'est Millot qui conclut le marché avec l'État le 30 septembre 1871 ; homme d'affaires parisien, il dispose d'un fondé de pouvoir sur place à partir du 25 janvier 1872 (Gautret), lequel est remplacé par Rouleau le 29 mars 1872 (*Ibid.*, 1 Y 481).

28. Son titre officiel, qui figure dans une note rédigée par l'intendance militaire de Saintes est : « préposé principal du service des vivres dans la Charente-Inférieure », Serv. hist. Déf., GR 10 Yd 1226.

29. Note (30 août 1876) de la brigade de gendarmerie du Château, adressée au général à La Rochelle, *Ibid. loc.*

30. Il a été constitué à cette fin une entreprise dont l'objet consistait dans « l'exécution des services économiques » (art. 1 du marché susmentionné, n. 22), c'est-à-dire l'approvisionnement ; l'entreprise a été dissoute lorsqu'elle n'a plus eu d'objet le 31 mai 1873, le bilan est dressé le 3 février 1874 et les comptes ont été soldés le 24 décembre 1874 (Arch. dép. Char.-Mar., 1 Y 56). On possède quelques réclamations de détenus, dont celle de Jean Romme qui, le 19 mars 1872, trouve que la nourriture est insuffisante et celle du collectif des condamnés à la déportation qui, le 28 mai font un réquisitoire acide contre leurs conditions de détention et égratignent au passage la cantine comme tout le reste (*Ibid.*, 1 Y 523).

André meurt au Château le 1^{er} avril 1918.

On retrouve donc sa trace dans de très nombreuses séries aux Archives départementales, mais pour la commodité de la présentation je vais les regrouper d'après les deux fonctions sous lesquelles on le désigne : le négociant et l'homme politique.

LE NEGOCIANT

La base de son activité commerciale repose sur les transports, et singulièrement sur la liaison entre l'île et le continent³¹. À en croire Juliette Drouet³², la liaison en 1843 était un désastre. Le port du Château n'avait commencé³³ à être creusé qu'en 1740, et pendant tout le XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle la famille Mounier³⁴ et d'autres avaient assuré le passage de manière irrégulière. La régularité ne vient qu'avec les bateaux à vapeur, la *Sainte-Anne* entre le Château et La Rochelle à compter du 15 juin 1855 jusqu'en 1857, et le *Salomon de Caus* entre le Château et le Chapus à partir du 1^{er} juillet 1861³⁵.

La première compagnie fondée en 1856 par André est « une importante maison de commerce de grains et une maison d'armement de voiliers qui faisaient le service du cabotage entre Bordeaux, l'île d'Oléron et les autres ports de la Charente-Inférieure³⁶ ». C'est au sein de cette société qu'André Bouineau crée en 1875 un service régulier de bateaux à vapeur entre Le Château-d'Oléron, Rochefort et La Rochelle. La liaison Le Château-Le Chapus est alors toujours

31. « Des compagnies privées, comme la compagnie Bouineau, la société Delmas frères ou la Compagnie rhétaise, se partagent le fructueux marché du passage. » Gérard BOUËR, *Histoire des transports en Charente-Maritime*, Paris, Le Croît vif, 2003, p. 124. Le passage entre La Rochelle et Boyardville a été assuré par les compagnies Delmas et Fournier (Arch. dép. Char.-Mar., S 4328), et le passage de l'île d'Oléron vers le continent par la compagnie Bouineau (*Ibid.*, S 4329).

32. Victor Hugo et elle remontent des Pyrénées et passent dans l'île d'Oléron le 8 octobre 1843. Elle a des mots très durs sur l'endroit et ils en repartent dès le lendemain. Juliette DROUET, *Souvenirs 1843-1854* (texte établi, présenté et annoté par Gérard Pouchain), Paris, Édition des femmes-Antoinette Fouque, 2006, p. 66-67.

33. Il est terminé en 1820. Avant cette date les voiliers ou canots s'arrêtaient au rocher d'Ors de ce côté-ci du coureau, Paul TIOMAS, *L'île d'Oléron à travers les siècles*, Saint-Pierre-d'Oléron, chez l'auteur, 1926, p. 120.

34. Dont descend Marie-Louise Hairiteau, l'épouse de Gaston Bouineau.

35. Archives départementales de la Charente-Maritime, *Des îles à la grande terre. Les liaisons maritimes entre Aix, Oléron, Ré et le continent, du Moyen Âge à nos jours*, catalogue de l'exposition (17 février-25 juin 1995), p. 30. Le vapeur de Morisset qui assure la liaison est subventionné pour dix ans par la municipalité de Marennes, qui renouvelle la subvention en 1871 (Arch. dép. Char.-Mar., Jx 169/8, n° du 25 mai 1871, p. 3-4).

36. « Et de la Vendée », ajoute le dossier de demande de Légion d'honneur de 1910 ; *Ibid.*, 3 M 1/8.

subventionnée³⁷. À compter du 1^{er} mars 1877 la compagnie de 1856³⁸ devient la société « A. Bouineau & fils », dont le siège social est fixé au domicile d'André Bouineau. Dès cette date, il est prévu un partage par moitié des bénéfices entre André et son fils Gaston, même si l'apport en capital n'est pas le même puisque le père apporte 60 000 f et le fils 40 000 f³⁹. En 1881, André administre gratuitement le service de liaison île-continent, devant l'impéritie de la société subventionnée. Dès l'année suivante (1882), « sur la demande de ses concitoyens⁴⁰ », il refonde les activités de liaison par vapeur sous forme de société en commandite par actions⁴¹. Le succès est immédiat et l'État peut retrouver les 6 000 f qu'il avait engagés dans l'opération.

La compagnie compte quatorze bateaux⁴² pendant l'administration d'André, qui commence petitement par l'achat (1868) d'un sloop, *la Jeune Agathe*⁴³, auquel sont adjointes en 1871 les chaloupes *Olivia*⁴⁴, avec Parenteau⁴⁵ pour capitaine, puis en 1878 *la Marguerite*⁴⁶, en 1883 *la Victorine*⁴⁷. Entre temps, les deux premiers⁴⁸ vapeurs sont *le Marie-Victor*⁴⁹ et *le Ville du Château*⁵⁰, puis *le Rapide*⁵¹, mais aussi

37. *Ibid.*, S 4329. La subvention départementale date de 1859, elle est remplacée par une subvention versée par les municipalités de l'île en 1862 ; la subvention de l'État ne date que de 1874 (Archives départementales de la Charente-Maritime, *Des îles...*, op. loc. cit.)

38. Non pas celle qui assure la liaison île-continent, toujours subventionnée par les collectivités publiques et gérée par l'entreprise Morisset, mais celle fondée par André, en remplacement de *L. Troulère* de son père.

39. Arch. dép. Char.-Mar., 3 Q 1896, p. 15 v^o.

40. *Ibid.*, 3 M 1/8.

41. En 1883, il fait construire la cale d'embarquement dans le port du Château (*ibid.*, 17 S 199).

42. Le 26 mai 1909, lorsqu'il écrit au préfet, André chiffre à « cinquante employés environ » les salariés de la compagnie (*ibidem*). Le nombre de bateaux et celui des employés a évidemment beaucoup varié en un siècle d'activité (de la première société en 1856 à la cessation d'activité de la dernière en 1958). En 1893, cinq bateaux sont consacrés à la liaison entre l'île et le continent : *le Ville du Château*, *le Rapide*, *l'Espress* et *l'Éclair* pour le transport des passagers et des marchandises, qui sont des vapeurs à hélice et *la Victorine*, chaloupe à voiles, affectée au seul transport des marchandises.

43. Serv. hist. Déf. Rochefort, MR 11 P 5 4.

44. Construite aux Sables-d'Olonne en 1860 ; v. *Ibidem*.

45. Qui sert la Compagnie oléronnaise pendant plus de quarante ans. On le retrouve capitaine de *l'Olivia*, de *la Marguerite*, de *l'André Bouineau* pendant sa première année de navigation.

46. Construite en 1877 ; v. *Ibid.*, MR 11 P 5 46, n° 293.

47. Construite en 1862 ; v. *Ibid.*, MR 11 P 5 46, n° 395.

48. Rachetés à Morisset et fils.

49. Sur lui, v. Arch. dép. Char.-Mar., S 4327 et 4 S 120.

50. Sur lui, v. *Ibid.*, S 4327 et S 11754.

51. Qui effectue son premier voyage dès 1882, date de sa construction à Nantes (Serv. hist. Déf. Rochefort, MR 11 P 5 46 n° 451) ; sur lui, v. aussi Arch. dép. Char.-Mar., S 4327 et S 11757.

d'autres types d'embarcations : en 1901 le *Chanchardon*⁵², en 1904 la goélette latine *Jeune-Zélia*⁵³, le chaland *Express*⁵⁴ en 1909. Les plus connus de l'époque d'André demeurent l'*Éclair*⁵⁵, le *Chapus*⁵⁶ et le steamer l'*Ile d'Oléron*⁵⁷. Et naturellement l'*André Bouineau*⁵⁸. La Compagnie oléronnaise constitue non seulement un employeur significatif, assure une promotion sociale aux enfants de ses employés⁵⁹, mais représente en outre un repère dans la vie sociale du Château⁶⁰ et rend un véritable service au public⁶¹ : d'après la presse,

52. Construit en 1881 à Ars-en-Ré ; v. Serv. hist. Déf. Rochefort, MR 11 P 5 46 bis, n° 721.

53. Construite en 1867 à La Rochelle, entrée dans la Compagnie oléronnaise en 1904 (*Ibid.*, MR 11 P 5 46bis, n° 819). La *Jeune Zélia* faisait déjà le cabotage entre Le Château et La Rochelle avant d'entrer dans la compagnie Bouineau (v. par ex. Arch. dép. Char.-Mar., Jx 169/20, n° du 13 janvier 1901, p. 3). Il convient de ne pas la confondre avec le canot du même nom, qui fait naufrage dans le coureau début mars 1890, malgré le secours que lui porte l'*Express* (*Ibid.*, Jx 8/4, n° du 9 mars, p. 3).

54. Il y en a eu deux : le premier que l'on trouve dès 1889 (*Ibid.*, S 11756 et S 11762), et un autre construit au Château en 1909 (Serv. hist. Déf. Rochefort, MR 11 P 5 46bis, n° 1016).

55. Sur lui, v. Arch. dép. Char.-Mar., S 11755.

56. Construit en 1902 à Chantenay (Serv. hist. Déf. Rochefort, MR 11 P 5 46bis, n° 759) ; sur lui, v. aussi Arch. dép. Char.-Mar., S 11758.

57. Il navigue dans le port du Château, où il est signalé à plusieurs reprises dans le *Journal de Marennes* en 1900 (*Ibid.*, Jx 169/20). Il en existe un second du même nom, qui est une vedette à moteur construite en 1913 (Serv. hist. Déf. Rochefort, 6 P 6 306, n° 4190).

58. Construit en 1908 à Chantenay (*Ibid.*, MR 11 P 5 46bis, n° 961 et 6 P 6 306, n° 4203). L'*André* (comme on disait en famille) sautera sur une mine après la Seconde Guerre mondiale (*Ibid.*, MR 11 P 5 103) : il avait été entièrement reconstruit en 1936 à Villeneuve-la-Garenne (*Ibid.*, MR 11 P 5 54, n° 2931). Sur lui, v. aussi Arch. dép. Char.-Mar., S 11759.

On trouve mention de son naufrage sur Internet à l'URL suivante : <https://www.retronews.fr/journal/la-gazette-provencale/03-mar-1950/1695/2969617/1> (consulté le 16 août 2024).

59. Ainsi, le *Journal de Marennes* salue-t-il le fils du mécanicien-chef de la Compagnie oléronnaise (Suire), qui obtient une bourse pour entrer en 4^e classique (*Ibid.*, Jx 169/20, n° du 14 avril 1901, p. 3), et cinq ans plus tard est admis à l'École supérieure pratique du commerce et de la navigation à Paris, dans la section « Navigation maritime » (*Ibid.*, Jx 169/23, n° du 14 octobre 1906, p. 3).

60. C'est à ce titre-là que les employés ont droit aux honneurs des journaux : le *Conservateur* annonce ainsi le décès du père du capitaine Roulin, qui commande « un des bateaux de la compagnie » (*Ibid.*, Jx 8/6 8 mars 1896, p. 2) – en fait il s'agit du *Rapide* (Serv. hist. Déf. Rochefort, MR 11 P 5 46, n° 451) – et qui ne prendra sa retraite qu'au début du xxe siècle, pour raison de santé.

61. Les horaires des bateaux franchissant le coureau se retrouvent dans tous les journaux consultés, soit de manière systématique pour le *Journal de Marennes* (qui correspondait à la couleur politique d'André) soit de manière intermittente dans le *Conservateur* (opposition monarchisto-catholico-bonapartiste) ou plus intermittente encore dans le *Phare d'Oléron* (extrême gauche) : la bibliothèque municipale de Saintes ne conserve que deux numéros du *Journal de l'Ile d'Oléron* (10 et 17 janvier 1886), dans lesquels les horaires ne figurent pas, bien que la publication, éditée à Royan, fût de Victor Billaut, politiquement proche d'André. Les horaires des bateaux au départ du Chapus sont synchronisés avec l'arrivée du train, comme le *Conservateur* en apporte par exemple le témoignage (Arch. dép. Char.-Mar., Jx 8/7, n° du 25 décembre 1898, p. 4). Sur la presse locale, v. Michelle LALLEMENT, *Marennes au xxe siècle*, Saintes, Le Croît Vif, 2014, p. 461-463.

en 1895, 40 000 passagers⁶² ont utilisé les « bateaux Bouineau », comme on dit familièrement dans l'île.

Dans son numéro du 31 décembre 1882, *Le Conservateur* salue la direction « aussi active qu'intelligente de M. Bouineau⁶³ », qui permet de rendre les relations avec les voyageurs plus urbaines⁶⁴. Car l'activité initiale et principale des vapeurs demeure le transport des hommes et des marchandises à travers le coureau. Toutefois, une activité de cabotage se met en place peu à peu. Par exemple, le *Ville du Château* se rend à La Pallice⁶⁵.



Fig. 2 : Départ de l'*André Bouineau*. collection personnelle.

Parallèlement, la Compagnie oléronnaise accompagne la vie locale. En 1895, par exemple, le *Rapide* offre une excursion touristique pour visiter l'escadre du Nord en rade des Trousses⁶⁶ et à partir du 1^{er} juillet 1895, et pour les trois mois d'été, la compagnie assurera deux allers-retours quotidiens Le Chapus-Saint-Trojan⁶⁷ ; en 1896, pour la visite du président de la République (Félix Faure), qui vient de La Rochelle. Elle met plusieurs bateaux à disposition depuis Le Château et Le Chapus, pour transporter le public jusqu'à

62. *Ibid.*, Jx 169/17, 21 avril 1895, p. 2. Les chiffres augmentent au début du siècle : avant 1904, 60 000 passagers sont transportés chaque année, 70 000 après cette date (*Ibid.*, 3 M 1/8).

63. *Ibid.*, Jx 8/2, p. 3.

64. « Les voyageurs ne sont plus importunés ni obsédés par les portefaix qui, après avoir arraché leur bagage de gré ou de force, tendaient la main pour recevoir leurs gros sous et ne la fermaient le plus souvent qu'en maugréant et se récriant sur la ladrerie des malheureux voyageurs. Aujourd'hui un facteur attaché à l'administration reçoit les bagages, les enregistre, les embarque et les remet aux voyageurs en débarquant contre la remise d'un bulletin qui leur a été délivré [...] Félicitons de nouveau la Compagnie [...] dans le choix de ses employés, qui sont d'une prévenance et d'une politesse peu communes [...] », *Ibidem*.

65. Avec 194 d'huîtres le 18 mars 1900 (*Ibid.*, Jx 169/20, n° du 25 mars). Le 1^{er} août 1901, il revient de La Rochelle avec 25 t. de briquettes (*Ibid.*, n° 11 août).

66. *Ibid.*, Jx 8/6, n° du 12 mai 1895, p. 3.

67. *Ibid.*, Jx 169/17, n° du 16 juin, p. 3.

Saint-Trojan⁶⁸ ; en 1904/1905, elle propose des tarifs réduits pour l'aller et retour à l'occasion de la foire du Château, ce que *le Journal de Marennes*⁶⁹ et *le Conservateur*⁷⁰ indiquent à leur lectorat ; en 1906, pour le conseil de révision du Château, elle met gracieusement à disposition un bateau pour le transport des autorités ; en 1910⁷¹, elle fait appareiller un bateau dans la nuit du 14 au 15 août, après le festival concours⁷² du Château.

La société de transport est en fait le résultat de l'action d'un homme : André Bouineau, et la distinction entre l'armateur, le maire et le simple individu est bien délicate à opérer⁷³. L'identification de l'un à l'autre est complète quand le 14 avril 1908, est mis en service l'*André Bouineau*. *Le Journal de Marennes*, dont le directeur Jules Bertrand faisait partie des cinquante invités⁷⁴, rend largement compte de l'événement⁷⁵.

LE POLITIQUE

À l'heure où j'écris (2024), c'est lui qui fut le plus longtemps (31 ans⁷⁶) maire du Château depuis la Révolution française. Il a été successivement ou concomitamment conseiller municipal, adjoint au maire, président de la délégation départementale, juge consulaire, maire (du 20 février 1881 au 19 mai 1912), président de la commission administrative du bureau de bienfaisance, conseiller et vice-président du conseil d'arrondissement, conseiller général (1898-1901 et 17 mai 1903 au 5 mars 1911), président d'honneur du comité républicain radical de l'île d'Oléron, du comité républicain radical du Château-d'Oléron, de la ligue des droits de l'homme et du citoyen du canton du Château, de la société de tir mixte du 137^e territorial d'infanterie au Château, président-fondateur de la société scolaire de tir et de gymnastique, de l'association agricole contre la mortalité

68. *Ibid.*, Jx 169/18, n° du 13 septembre, p. 2.

69. *Ibid.*, Jx 169/22, n° du 19 juin 1904, p. 2.

70. *Ibid.*, Jx 8/9, n° du 18 juin 1905, p. 3.

71. Ce service spécial est annoncé la semaine précédente dans *le Journal de Marennes* (*Ibid.*, Jx 169/25, n° du 7 août, p. 3).

72. Ce type de manifestation était très à la mode alors. *La Société de la Lyre saintaise* en a organisé un en 1887, sur lequel on a des archives dans le fonds ancien de la bibliothèque municipale sous la cote MS 958-8.

73. C'est ainsi que la réunion annuelle des actionnaires de la *Compagnie oléronnaise* est annoncée au secrétariat de la mairie, porte d'Ors, le 28 janvier 1883 (*Ibid.*, Jx 169/12, n° du 14 janvier 1883, p. 3).

74. Le personnel de la compagnie, les fournisseurs, les relations commerciales, les membres du conseil d'administration, et la famille Bouineau...

75. Arch. dep. Char.-Mar., Jx 169/24, n° du 21 avril, p. 2.

76. Mais son ami Frédéric Garnier a été maire de Royan quelques petites années de plus...

des bestiaux, de la société musicale scolaire, mais aussi de la société musicale *L'Écho de l'Océan*, président de la délégation cantonale du canton du Château, du comice agricole, du comité d'étude et de vigilance contre le phylloxera, de la commission de ravitaillement en cas de mobilisation, de la commission de statistique agricole cantonale, de la commission scolaire, de la société mutuelle scolaire, du bureau de bienfaisance et d'assistance du Château, du conseil d'administration de la caisse d'épargne du canton du Château, du comité de défense des intérêts salicoles, agricoles et maritimes de l'Ouest, de la société des sports... et encore faut-il ajouter qu'il a refusé « ne voulant pas accaparer toutes les fonctions⁷⁷ » de devenir juge de paix en 1882, en remplacement de M^e Soudois, lorsque le sous-préfet le lui a demandé.

En tant que maire, André est un homme de son temps : bâtisseur⁷⁸ et investissant dans les techniques nouvelles⁷⁹, soucieux de la propreté de la ville⁸⁰ et attaché à l'embellir⁸¹. Ses priorités sont celles que l'on retrouve dans toute son action : l'enseignement⁸², le bien-être social, avec la création d'un dispensaire⁸³, le développement économique⁸⁴, mais aussi l'attention portée aux nécessiteux⁸⁵. Sans

77. Arch. dép. Char.-Mar., 3 M 1/8.

78. Au début de son mandat, la ville a « peu de monuments », Victor-Eugène ARDOUN-DUMAZET, *Quinze jours dans l'île d'Oléron*, Saint-Pierre d'Oléron, Lien oléronnais pour la culture, l'animation et les loisirs, [1886] 1986, p. 30 ; le voyageur ne signale que la fontaine Renaissance et les halles (qui ne sont pas celles que l'on voit aujourd'hui, dont la reconstruction a été votée à la séance du 14 décembre 1890 par le conseil municipal - Arch. dép. Char.-Mar., 2 O 1838). Il fait construire l'hôtel de ville (*Ibid.*, 2 O 1830 et 1831), un abattoir « salubre », et même le kiosque à musique en lançant une souscription en 1903 (*Ibid.*, 2 O 1838).

79. En 1909, il fait acheter un rouleau compresseur (*Ibid.*, 3 O 194, autorisation du sous-préfet du 24 juin 1909) dans la séance du 16 mai du conseil municipal.

80. La mise à prix de l'adjudication pour l'enlèvement des « boues et bourriers » est arrêtée à 150 francs dans la séance du 13 novembre 1884 (*Ibid.*, Jx 169/12, 23 novembre 1884, p. 3) ; en 1893 on réfléchit aux caniveaux (*Ibid.*, Jx 169/16, 25 juin 1893, p. 3). Dès 1886, il a fait installer des vespasiennes (*Ibid.*, Jx 174/6, 4 juillet 1886, p. 1).

81. *Le Phare d'Oléron* est décidément très indisposé par ces « plaques qui s'étirent tristement aux coins de nos rues » (*Ibid.*, 11 juillet 1886, p. 1).

82. Il dote la commune « d'écoles publiques admirablement installées », (*Ibid.*, 3 M 1/8). Pour replacer son action dans le contexte départemental, il convient de se reporter aux documents suivants : *Ibid.*, 1 T 175 et 2 O 1831 pour les locaux des écoles. Pour son action en faveur des écoles, v. A. NATION, *Discours prononcés aux obsèques de M. André Bouineau...*, op. cit., p. 3-6.

83. « En vue d'assurer l'application de la loi sur l'assistance médicale gratuite : » (*Ibid.*, 3 M 1/8) ; le dossier complet se trouve en 2 O 1837.

84. Non seulement la société de transports, mais c'est aussi lui, en tant que maire, qui fait construire le marché couvert.

85. C'est ainsi que le 18 août 1895 est annoncée une fête de charité, organisée par la *Société des fêtes de Charité du Château* (*Ibid.*, Jx 8/6). On reprendra ici les mots de Mona OZOUF : « La banalisation croissante de la fête dans les villages français est consubstantielle

que le soin apporté à ses intérêts soit oublié, naturellement⁸⁶.

La crise du phylloxéra a à peu près ruiné le vignoble oléronnaise et les 18 000 paysans et pêcheurs de l'île ne peuvent vivre correctement que s'ils peuvent écouler leurs produits sur le continent. Par ailleurs les « voyageurs excursionnistes et baigneurs » doivent pouvoir accéder aux plages. C'est pourquoi il convient selon André d'agrandir les ports du Château et du Chapus et de les desservir par le chemin de fer, projet que le *Journal de Marennes* relaie bien évidemment⁸⁷, mais que le *Conservateur* combat⁸⁸. André s'investit personnellement dans cette affaire⁸⁹, et le 24 avril 1904 il accueille Émile Combes, alors président du conseil, pour l'inauguration⁹⁰ du tramway à vapeur⁹¹ de l'île d'Oléron.

En 1882, il refuse la candidature au conseil général que le sous-préfet Mesnard lui demandait d'accepter⁹². Il s'agissait de faire élire un candidat républicain à la place d'Omer Charlet (du parti cléricale), qui venait de mourir. André pousse Luguet à se présenter, lequel sera élu et apportera donc le canton du Château au parti républicain⁹³.

à l'installation heureuse du régime républicain », préface à l'ouvrage d'Olivier Iru, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996, p. XII.

86. « In mère coume le noutre thy prétend coumander peurtout, thy se met en colère quand on ne dis pas coume l'y au conseil. O lé vré qu'o lé pas in homme ordinaire, de charretier thy l'étoit il est devenu mère, conseiller, gérant des bateaux à vapeur, banquier, marchand de bois, de pierres, de farines et tous matériaux pour botisse, etc., etc. Y disant thy veut encore être conseiller d'arrondissement et décoré de l'ordre d'au pouwa. Je pense si chaquin de thié lé grades pestant tant seurement in kilo thy serait bin chargé. » [Un maire comme le nôtre, qui prétend commander partout, qui se met en colère quand on n'est pas de son avis au conseil. Il est vrai que ce n'est pas un homme ordinaire : de charretier qu'il était le voici maire, conseiller, gestionnaire de vapeurs, banquier, marchand de bois, de pierres, de farines et tous matériaux de construction, etc., etc. Il se murmure qu'il souhaite encore être conseiller d'arrondissement et décoré de la Légion d'honneur. À mon avis, si chacun de ces grades ne pesait qu'un kilo, il se serait bien chargé], signé Bicornas, (Arch. dép. Char.-Mar., Jx 174/6, n° du 23 mai 1886, p. 1).

87. *Ibid.*, Jx 169/17, 8 septembre 1895, p. 2.

88. *Ibid.*, Jx 8/5, 13 mai 1894, p. 3. En 1888 l'opposition royaliste fait même signer des pétitions pour essayer de montrer que l'initiative de la création du chemin de fer vient d'elle, si l'on en croit ce que rapporte le *Journal de Marennes* (*Ibid.*, Jx 169/14, 1^{er} avril, p. 2), qui n'est évidemment pas neutre en l'occurrence.

89. Le 24 mars 1898, il fait une conférence à Saint-Denis (*Ibid.*, Jx 169/19, 27 mars 1898, p. 2).

90. Immortalisée par les cartes postales de Fernand Braun, André Bouineau lui consacre six pages dans son opuscule, *L'île d'Oléron...*, op. cit., p. 66-71.

91. Destiné à remplacer le service de diligences qui reliait Le Château à Saint-Trojan et à Saint-Denis : il existait aussi un service Saint-Pierre-Boyardville ; v. <http://www.gassion-metrique.net/forum/viewtopic.php?f=2&t=8599&highlight=Oléron&start=0> (consulté le 9 octobre 2024).

92. V. ses lettres datées de mars 1882 (Arch. dép. Char.-Mar., 3 M 1/8).

93. Ce n'est donc pas André personnellement qui a éliminé les candidats conservateurs, mais une note de son dossier de Légion d'honneur précise bien que c'est grâce à lui que le conseil général, le conseil d'arrondissement et les mairies du canton du Château sont

Sept ans plus tard, il refuse une nouvelle fois le siège de conseiller général⁹⁴, mais soutient activement la candidature de Léon Geay, qui a bien été élu et qui a donc conservé aux républicains le siège de conseiller général remporté par Luguët, qui ne se représentait pas en 1889.

Le 16 août 1897⁹⁵, Frédéric Garnier⁹⁶ lui demande instamment de prendre la succession de Geay au conseil général ; Émile Combes, alors vice-président du conseil général, voit en lui « l'homme naturellement désigné⁹⁷ » pour remplacer Geay et Anatole Lemerrier⁹⁸ fait chorus. Le 24 octobre, *Le Journal de Marennes* note : « De tous les points du canton, en effet, sont venues les sollicitations et à l'heure actuelle M. Bouineau, touché par tant de marques de sympathies, a accepté une candidature qu'il n'aurait pu refuser sans provoquer les plus grands mécontentements⁹⁹. » Seul candidat, il est évidemment élu par un peu moins de 41,85 % des inscrits¹⁰⁰.

En 1901, il est battu de 18 voix, ce qui stupéfie apparemment tous les radicaux, et fait exulter le camp conservateur : « M. Bouineau, comme M. Garnier, était l'idole aux pieds d'argile : d'une chiquenaude M. Tricard l'a couché sur le sable : il ne se relèvera plus¹⁰¹. » Frédéric Garnier, dans une lettre datée du 22 juillet, impute à une trop grande certitude de la victoire dans les rangs républicains le fait que certains sympathisants ne se sont pas déplacés pour aller voter. De manière assez surprenante, il précise : « Si le Château obtient quelque chose du conseil général, il faut que ce soit par l'entremise de vos amis et

devenus radicaux, et que les sénateurs et députés républicains du département lui doivent beaucoup (*Ibid.*, 3 M 1/8).

94. *Le Conservateur*, qui pensait être bien renseigné ou qui a simplement profité de l'occasion pour égratigner un opposant politique, ne craignait pourtant pas d'affirmer : « Il y a longtemps que M. Bouineau désire décrocher cette grosse timbale du mât de cocagne politique et républicain auquel il s'est si bien grimpé [sic]. », *Ibid.*, Jx 8/4, 14 septembre 1889, p. 3. *Le Journal de Marennes* a rectifié l'information avec la générosité qui accompagne les victoires : « A ce sujet, quelques-uns de nos confrères avaient annoncé – dans un but facile à comprendre – que l'honorable M. Bouineau, maire du Château, avait songé à poser sa candidature. On a vu depuis combien cette nouvelle était mensongère et le peu de crédit qu'il fallait accorder à des bruits de cette nature. » (*Ibid.*, Jx 169/13, n° du 16 octobre 1887, p. 3).

95. Il précise qu'il effectue cette démarche après avoir informé le préfet et Bossu (le sous-préfet de Marennes), *Ibid.*, 3 M 1/8. Il faut lire « 1897 » et non « 1899 », date donnée par erreur lors de la copie de la lettre qui figure dans le dossier.

96. (1836-1905), il est d'abord élu conseiller général de Royan en 1864, puis maire de Royan (1871-1904), député (1889-1903) et enfin sénateur (1903-1905) de la Charente-Inférieure.

97. « Imposez-vous cette corvée », précise-t-il quelques lignes plus bas ; *Ibid. loc.*

98. Anatole Jean Louis, comte Lemerrier (Le Coudray-Montceaux, 1820-Paris, 1897), député de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély ; v. François JULIEN-LABRUYÈRE (coord.), *op. cit.*, p. 812-813.

99. Arch. dép. Char.-Mar., Jx 169/18, p. 2.

100. Inscrits : 1797, votants : 822, Bouineau : 752.

101. *Le Conservateur*, 28 juillet 1901, p. 2, *Ibid.*, Jx 8/8.

non par d'autres¹⁰² » ; si on ajoute les sentiments « bien affectueux » que le maire de Royan lui prodigue dans l'envoi de sa lettre, on mesure tout le poids des rapports personnels au sein de l'espace public¹⁰³. Et on ne peut donc pas donner tort au *Conservateur* quand il parle de « candidature officielle¹⁰⁴ ».

Sa première participation aux séances du conseil général date de la session d'avril 1898. Il est noté présent, mais n'a pas pris part aux débats. Dans un second temps¹⁰⁵, il ne participe que sur les sujets où il est manifestement le plus à l'aise : à la séance d'août il intervient en ce qui concerne les ports du Château et du Chapus, la digue de la Perroche, la société des régates du Château et de Saint-Trojan, mais aussi les règlements en zone militaire, la question du facteur-boitier de Grand-Village. Il siège dans la deuxième commission¹⁰⁶ (celle de la voirie ; la grande affaire est celle des chemins de fer, des routes salicoles, des chenaux), ce qui ne l'empêche évidemment pas de s'intéresser à d'autres sujets. C'est ainsi que dans la séance du 21 août 1899 il cosigne avec Voyer¹⁰⁷ et Garnier (de Royan) une proposition de restauration du clocher de Marennes, s'intéresse de près à la justice fiscale¹⁰⁸, porte intérêt aux plus démunis¹⁰⁹, mais soutient sans faiblir un ordre républicain¹¹⁰ et surtout affermit

102. *Ibid.*, 3 M 1/8.

103. Et au-delà des obligations liées aux mandats politiques, c'est très certainement aussi son amitié pour Frédéric Garnier qui le conduit à envisager de se trouver « à 7^h 1/2 du matin sur le quai de la gare de Royan » pour accueillir le président de la République Armand Fallières le 29 juin 1907 (*Ibid.*, 4 M 8/12, 1907)... du moins les choses avaient-elles été prévues de la sorte ; le voyage présidentiel fut finalement annulé en raison des « événements » du Midi.

104. Le numéro du 14 juillet 1901 du *Journal de Marennes* (*Ibid.*, Jx 169/20, p. 2) en est un excellent exemple : à cette date-là, André n'a personne contre lui pour son renouvellement au siège de conseiller général. Il appelle néanmoins les électeurs à voter pour lui et l'hebdomadaire croit judicieux de faire suivre cet appel d'une lettre d'Émile Combes et d'une autre de Prévaut, chef des services de l'exploitation des chemins de fer économiques. Cette avalanche de soutiens est parfaitement contreproductive et semble indisposer ou démobiliser le corps électoral : finalement, un opposant, Tricard, se porte candidat en remportant l'élection.

105. Le *Journal de Marennes* rapporte fidèlement ses interventions au conseil général dans le n° du 4 septembre (*Ibid.*, Jx 169/19, p. 2). Mais plus généralement, l'hebdomadaire résume les principales interventions de la session ; v. par ex. celles d'avril et d'août 1899, *Ibid.*, n° des 14 mai et 10 septembre, p. 2.

106. Dont on peut retrouver les délibérations en ligne sur *Gallica*.

107. Pierre Voyer (Marennes, 1852-*id.*, 1940), maire de Marennes et député ; v. François JULIEN-LABRUVÈRE (coord.), *op. cit.*, p. 1312.

108. Veiller à une répartition plus équitable, accorder une prime aux sauniers.

109. Dans la séance du 25 avril 1900, il dépose un vœu en compagnie de Voyer et Garnier pour appeler à rendre plus confortables les wagons de troisième classe.

110. Dans la séance du 11 avril 1904, il propose que les forains et roulottiers paient patente. Le 1^{er} mai 1905, il demande un renforcement des effectifs de gendarmes pour la brigade du Château.

l'ossature des services publics¹¹¹. Il vote en principe avec la majorité du conseil général et ses propositions sont donc aisément acceptées, même si ce n'est pas systématique. Ainsi, à la séance du 13 avril 1904, souhaite-t-il remplacer les conseils d'hygiène d'arrondissement par des conseils d'hygiène de commune, ce qui est rejeté. Les questions d'hygiène l'intéressaient au demeurant fortement, puisqu'on le voit proposer, toujours à la séance d'avril, la construction de caniveaux à la Gacornière, et dans la séance du 23 août 1904, en compagnie de Luzet, la création de postes municipaux de désinfection par la vapeur.

En 1909, André Bouineau soutient fermement le projet d'un pont transbordeur destiné à relier l'île au continent, ce qui lui attire l'ire du *Conservateur*¹¹², alors qu'une des activités de la Compagnie oléronnaise consiste à assurer la liaison régulière par voie maritime, que la construction d'un tel ouvrage d'art n'aurait pas favorisée... C'est le 5 mars 1911¹¹³ que *Le Journal de Marennes* fait part de sa démission¹¹⁴ de son mandat de conseiller général ; la semaine suivante¹¹⁵ il annonce la candidature de son fils Gaston à sa succession... ce qui n'est guère républicain et est du reste rejeté par le corps électoral¹¹⁶ ; Gaston Bouineau n'a jamais été conseiller général.



Fig. 3 : Le second André Bouineau, collection personnelle.

111. Le 22 août 1904, en compagnie de Luzet, il propose la création d'un poste de facteur-boîtier à Grand-Village. Le 9 avril 1907, il relaie la réclamation des commerçants, industriels et agriculteurs de son canton contre les dysfonctionnements du service postal.

112. Arch. dép. Char.-Mar., Jx 8/10, 19 décembre 1909, p. 3.

113. *Ibid.*, Jx 8/11.

114. Pour cause de surdité ; outre le fait qu'il a quand même atteint l'âge d'une retraite méritée, à 82 ans.

115. *Ibid.*, n° du 12 mars, p. 2.

116. Le scrutin du 2 avril oppose Gaston Bouineau, trésorier du Comité républicain du Château et F. Baudrier, vice-président du même comité et second adjoint au maire.

Hommage à
Jean FLOURET

CONTRIBUTEURS

Gil ARQUÉ
Gérard BLIER
Jean-Claude BONNIN
Jacques BOUCARD
Jacques BOUINEAU
Nicolas CHAMP
Jean CHAPELOT
Alain DALANÇON
Sylvie DENIS
Hervé DUCHÊNE
Georges DURAND
Philippe DUPRAT
Pascal EVEN
Nicole EVEN-VAYSSAIRE
Christiane GACHIGNARD
Philippe GAUTRET
Philippe MOUNIER
Martine PELLETIER
Didier POTON DE
XAINTRAILLES
Marc SEGUIN
Claudy VALIN
Denis VATINEL

Prix : 30 €
ISSN 0399-0185